

COMMUNE DE SARDENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Délibération n°2026/36

L'an deux mil vingt-six, le 28 avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de monsieur Jérôme AUGUSTYNIAK, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20/04/2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 14

Étaient présents : MMES ANGELINI Patricia, CADILLON-LAPORTE Fanny, CANTHE Sandrine, BELINGER Emmanuelle, THELIOL Angélique, VINCENT Christine, MS, AUGUSTYNIAK Jérôme, CHASSAGNE David, CANDORET Jérôme, CHAVASTELON Pierre, COURAUD Cédric, GAUTHIER Christian, RANQUET Guillaume

Étaient absents et excusés : Mme Sandra TERRACOL

M Pierre DUGUET donne pouvoir à Mme THELIOL Angélique

Secrétaire de séance : M Pierre CHAVASTELON

Objet : Création d'un emploi permanent au grade d'adjoint administratif territorial à temps complet (35h)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, à la suite de la réorganisation du service administratif, il est souhaitable de créer un poste d'adjoint administratif territorial à temps complet soit 35h à partir du 1^{er} juin 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à effectuer l'ensemble des démarches afférents à cette affaire,
- Les crédits correspondants seront inscrits au budget 2026.

Fait et délibéré en Mairie,
Pour copie conforme,
En Mairie, le 28/04/2026
Publié, le 07/05/2026
Transmis, le 30/04/2026
Certifié exécutoire
Le Maire, Jérôme AUGUSTYNIAK

Le secrétaire de séance, Pierre CHAVASTELON

